

**Voici des réponses à quelques questions d'ordre général relatives au programme de bourses d'études. Pour en savoir davantage sur les conditions d'admissibilité et de renouvellement et obtenir d'autres renseignements importants, veuillez visiter <https://learnmore.scholarsapply.org/aecon/>.**

**1. Qu'est-ce que le programme de bourses d'études Jean Michel Beck?**

Le programme de bourses d'études Jean Michel Beck vise à fournir une assistance financière aux enfants à charge d'employés permanents à temps plein d'Aecon qui poursuivent des études postsecondaires.

**2. Comment puis-je soumettre une demande?**

Un formulaire de demande de bourse doit être rempli et soumis via le Scholarship America Hub. Pour postuler, visitez la page d'accueil d'informations: <https://learnmore.scholarsapply.org/aecon/> et sélectionnez "Scholarship America Hub". Une application disponible en français peut être [téléchargée ici](#). Les instructions de soumission se trouvent au bas de la demande.

**3. Pourquoi Aecon offre-t-elle un programme de bourses d'études?**

À Aecon, nous faisons la promotion d'une culture où l'apprentissage, l'excellence et l'éducation continue sont valorisés. Nous voulons faciliter l'accès aux études postsecondaires pour les enfants des employés d'Aecon. Notre but est d'offrir des ressources financières pour que les étudiants admissibles puissent réaliser leur plein potentiel.

**4. Les enfants doivent-ils suivre des cours liés au domaine de la construction pour être admissibles à une bourse?**

Non. Les lauréats choisissent leur propre formation.

**5. Les enfants peuvent-ils fréquenter n'importe quel établissement d'enseignement postsecondaire?**

Oui, à condition que l'université, le collège communautaire ou l'école technique soit accrédité et situé au Canada ou aux États-Unis.

**6. Qui gère le programme?**

Aecon possède et gère le programme. Une agence externe indépendante, Scholarship America<sup>MD</sup>, administrera le programme pour Aecon.

**7. Qui est admissible?**

Les demandeurs doivent être âgés de 21 ans ou moins, être des étudiants de dernière année au secondaire ou l'équivalent, ou avoir obtenu leur diplôme au cours de la dernière année. Les demandeurs ne sont pas nécessairement inscrits actuellement dans un programme postsecondaire. Les étudiants qui prévoient étudier au cégep doivent postuler dès leur 11<sup>e</sup> année du secondaire. Le cégep est un programme postsecondaire.

Les demandeurs doivent être des enfants à charge, des enfants ayant été adoptés légalement, des enfants du conjoint, des petits-enfants, des petits-enfants du conjoint ou des enfants sous la tutelle légale d'employés permanents à plein temps d'Aecon.

Les personnes à charge d'employés syndiqués ne sont pas admissibles à ce programme, pas plus que les membres du personnel de la haute direction ou de niveau supérieur d'Aecon.

**8. *Quels sont les critères de sélection?***

- Dossier scolaire
- Leadership et participation aux activités scolaires et communautaires
- Honneurs et récompenses
- Expérience professionnelle
- Déclaration relative aux objectifs pédagogiques et professionnels ainsi qu'aux aspirations
- Situation personnelle ou familiale particulière
- Évaluation par un adulte connaissant bien l'étudiant, mais sans lien de parenté avec lui
- Besoins financiers démontrés

**9. *Qui sélectionne les candidats retenus?***

D'abord, l'administrateur du programme dresse une liste d'un maximum de 15 finalistes. Puis, un jury indépendant sélectionne les lauréats. Aucun employé d'Aecon ni membre du conseil d'administration ne peut siéger au jury.

**10. *Quelle est la valeur de la bourse?***

Chaque lauréat recevra 2 500 \$ pour chaque année d'études. Toutes les bourses sont renouvelables chaque année où l'étudiant est inscrit à un programme de deux, trois ou quatre ans dans une université, un collège communautaire ou une école technique accrédité au Canada ou aux États-Unis. Ainsi, la bourse peut atteindre une valeur de 10 000 \$

**11. *Quelles sont les conditions au renouvellement de la bourse?***

Les bourses sont renouvelables pour un maximum de trois années additionnelles ou jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat, la première de ces deux échéances prévalant.

Les candidats canadiens doivent maintenir une moyenne cumulative de C (ou l'équivalent) et suivre un programme d'études à temps plein comportant un minimum de 12 heures-crédits par session. Les étudiants américains doivent également être inscrits dans un programme d'études à temps plein et maintenir une moyenne de 2.0 (ou l'équivalent). Le parent doit être employé d'Aecon (à la discrétion de celle-ci) durant toute la période d'études de l'enfant à charge.

Les bourses ne s'adressent qu'aux étudiants du premier cycle.

**12. *Que se passe-t-il si l'employé d'Aecon prend sa retraite ou quitte l'entreprise en d'autres circonstances pendant que son enfant bénéficie du programme de bourses d'études?***

Dans le cas d'une retraite, l'enfant à charge demeure admissible. En d'autres circonstances, Aecon analysera chaque cas individuellement pour déterminer si l'enfant conserve son admissibilité au programme.

**13. *Le renouvellement est-il automatique?***

Oui et non. Les étudiants n'ont pas à remplir un nouveau formulaire de demande de bourse pour chaque année d'études. Toutefois, Aecon exigera la présentation d'autres documents, comme les relevés de notes, une confirmation d'inscription, etc. pour vérifier si les critères de renouvellement sont remplis. De plus, pendant le processus de renouvellement, Aecon vérifiera si le parent occupe toujours un poste admissible. Si les critères n'étaient pas remplis, la bourse pourrait ne pas être renouvelée, mais tous les lauréats qui continuent à répondre aux critères de renouvellement verront leur bourse renouvelée.

**14. Comment et quand la bourse est-elle versée?**

Les paiements sont faits en août. Des chèques sont postés à la résidence de chaque lauréat et sont libellés au nom de l'établissement scolaire.

**15. Ai-je une obligation financière ou autre envers Aecon?**

Les lauréats n'ont aucune obligation financière ou autre envers Aecon. Ils doivent toutefois aviser l'administrateur de tout changement d'adresse, de programme d'études ou de tout autre renseignement pertinent, et lui faire parvenir un relevé de notes complet à sa demande.

**16. Le financement des études est-il considéré comme un revenu imposable?**

Oui, pour les étudiants canadiens, pas pour leur(s) parent(s). L'administrateur du programme remettra des feuillets T4A pour les montants des bourses à tous les lauréats canadiens et des feuillets Relevé 1 aux lauréats du Québec. L'administrateur fera parvenir les formulaires appropriés à l'Agence du revenu du Canada. Les étudiants américains doivent consulter leur conseiller fiscal personnel.

**17. Si j'interromps temporairement mes études, puis-je reporter le renouvellement de ma bourse?**

Chaque cas sera analysé individuellement. Si vous vous trouvez dans une telle situation, vous devez sans attendre communiquer par écrit avec l'administrateur du programme de bourses.

**18. Que dois-je faire si je quitte l'établissement scolaire et reçois un remboursement de ce dernier?**

Dans un tel cas, vous devez immédiatement contacter Scholarship America par écrit à [aecon@scholarshipamerica.org](mailto:aecon@scholarshipamerica.org). L'établissement scolaire doit faire parvenir le remboursement aux services de gestion de bourses sous forme de chèque au nom du programme de bourses d'études Jean Michel Beck.

**19. Y a-t-il une limite d'inscriptions par famille?**

Non. Tant que chaque candidat ou enfant à charge répond aux critères, il n'y a pas de limite par famille.

**20. Un candidat doit-il faire la démonstration de ses besoins financiers pour être considéré comme admissible à une bourse?**

Oui. Les besoins financiers font partie d'un certain nombre de critères auxquels doivent répondre tous les candidats.

**21. La date limite pour faire une demande est le 15 février. Si je ne suis pas en mesure d'indiquer le nom de l'établissement scolaire que je fréquenterai, puis-je quand même déposer une demande de bourse?**

Oui. L'administrateur du programme de bourses est conscient que les dates d'acceptation des établissements d'enseignement peuvent ne pas coïncider avec la date limite de la demande de bourse. Plus tard dans le processus, les lauréats des bourses devront confirmer le nom de l'établissement qu'ils fréquenteront.

**22. Quand les candidats seront-ils avisés?**

Aecon prévoit faire parvenir un avis écrit à tous les candidats à une bourse d'études d'ici la fin de mai.